

Document:	<u>EB 2008/95/R.26/Rev.2</u>
Point de l'ordre du jour:	<u>11 c) iii)</u>
Date:	<u>17 décembre 2008</u>
Distribution:	<u>Publique</u>
Original:	<u>Anglais</u>

F



Ouvrir pour que les
populations rurales pauvres
se libèrent de la pauvreté

Rapport du Président

Proposition de prêt à la République des Philippines pour le

Programme d'accroissement rapide de la production alimentaire

Conseil d'administration — Quatre-vingt-quinzième session
Rome, 15-17 décembre 2008

Pour: **Approbation**

Note aux Administrateurs

Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour approbation.

Afin que le temps imparti aux réunions du Conseil soit utilisé au mieux, les Administrateurs qui auraient des questions techniques à poser au sujet du présent document sont invités à se mettre en rapport, avant la session, avec le responsable du FIDA ci-après:

Sana Jatta

Chargé de programme de pays
téléphone: +39 06 5459 2446
courriel: s.jatta@ifad.org

Les demandes concernant la transmission des documents de la présente session doivent être adressées à:

Deirdre McGrenra

Fonctionnaire responsable des organes directeurs
téléphone: +39 06 5459 2374
courriel: d.mcgrenra@ifad.org

Table des matières

Sigles et acronymes	ii
Recommandation pour approbation	iii
Carte de la zone du programme	iv
Résumé du prêt	v
I. Le programme	1
A. Principal créneau de développement visé par le programme	1
B. Financement proposé	1
C. Groupe cible et participation	2
D. Objectifs de développement	3
E. Harmonisation et alignement	4
F. Composantes et catégories de dépenses	4
G. Gestion et exécution: responsabilités et partenariats	4
H. Avantages et justification économique et financière	6
I. Gestion des savoirs, innovation et élargissement	6
J. Principaux risques	7
K. Durabilité	7
II. Instruments juridiques et autorité	7
III. Recommandation	8
Annexe	
Garanties importantes incluses dans l'accord de prêt paraphé	9
Appendices	
I. Key reference documents (Principaux documents de référence)	
II. Logical framework (Cadre logique)	

Sigles et acronymes

ANA	Autorité nationale de l'alimentation
ANI	Administration nationale de l'irrigation
BGP	Bureau de gestion du programme
CE	Commission des Communautés européennes
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
IRPEP	Projet d'amélioration de la riziculture irriguée
RaFPEP	Programme d'accroissement rapide de la production alimentaire
RaSSFIP	Projet de financement de la fourniture rapide de semences
SAFP	Système d'allocation fondé sur la performance
SIC	Système d'irrigation communale
SYGRI	Système de gestion des résultats et de l'impact

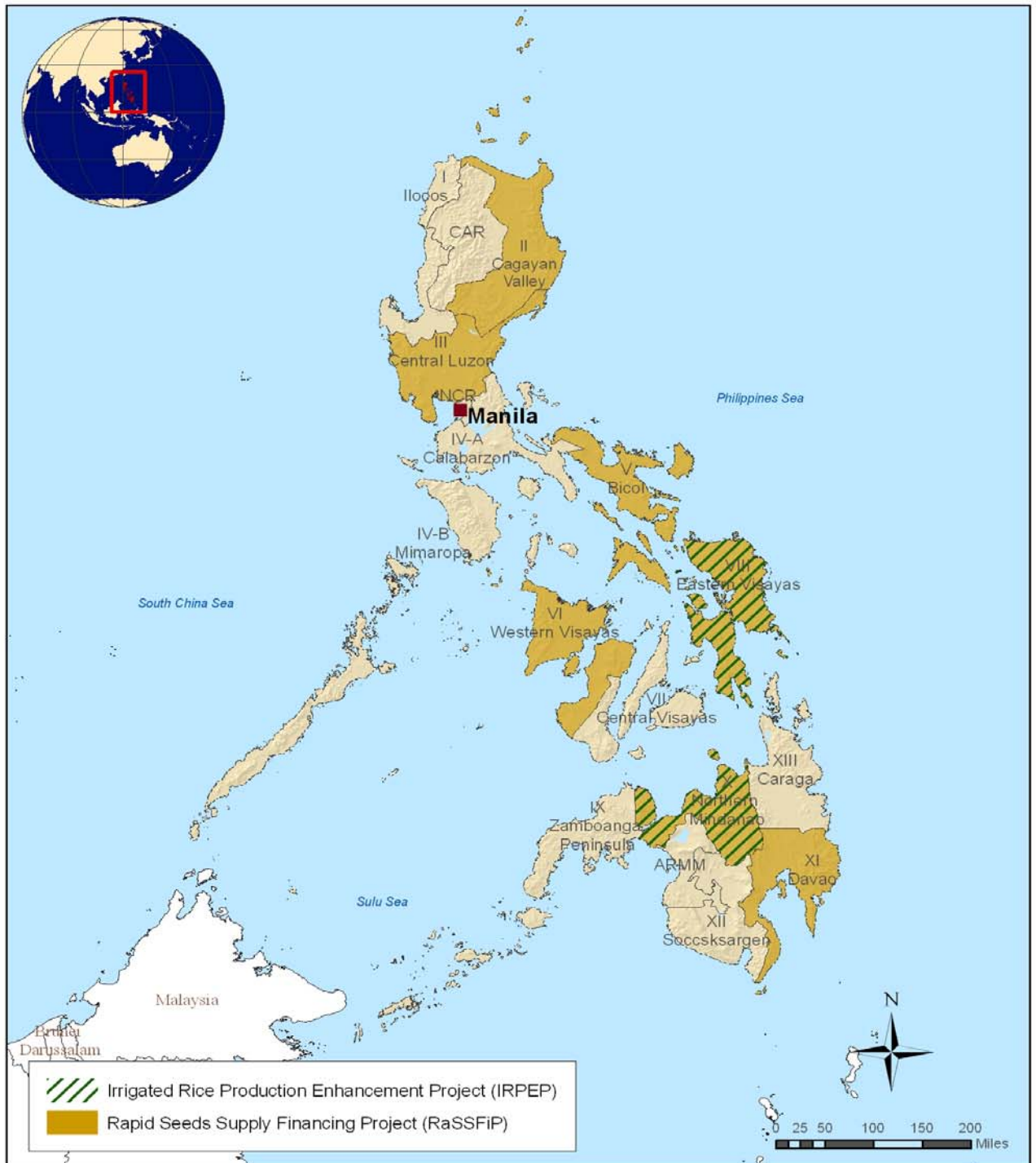
Recommandation pour approbation

Le Conseil d'administration est invité à approuver la recommandation relative à la proposition de prêt à la République des Philippines pour le programme d'accroissement rapide de la production alimentaire, telle qu'elle figure au paragraphe 36.

Carte de la zone du programme

Philippines

Rapid Food Production Enhancement Programme



Source: FIDA

Les appellations figurant sur cette carte et sa représentation graphique ne constituent en aucun cas une prise de position du FIDA quant au tracé des frontières ou limites, ou aux autorités de tutelle des territoires considérés.

République des Philippines

Programme d'accroissement rapide de la production alimentaire

Résumé du prêt

Institution initiatrice:	FIDA
Emprunteur:	République des Philippines
Organisme d'exécution:	Ministère de l'agriculture
Coût total du programme:	42,24 millions d'USD
Montant du prêt du FIDA:	10 685 000 DTS (équivalant approximativement à 15,90 millions d'USD)
Conditions du prêt du FIDA:	Durée de 20 ans avec un différé d'amortissement de cinq ans et un taux d'intérêt équivalant à la moitié du taux d'intérêt annuel de référence déterminé chaque année par le Fonds
Cofinanceurs:	Communauté européenne représentée par la Commission des Communautés européennes (CE) Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) Autre
Montant du cofinancement:	CE: 10,00 millions d'EUR (équivalant approximativement à 13,15 millions d'USD) FAO: 0,50 million d'USD Autre: 0,50 million d'USD
Conditions du cofinancement:	Dons
Contribution de l'emprunteur:	11,79 millions d'USD
Contribution des bénéficiaires:	0,40 million d'USD
Institution chargée de la préévaluation:	FIDA
Institution coopérante:	Directement supervisé par le FIDA

Proposition de prêt à la République des Philippines pour le programme d'accroissement rapide de la production alimentaire

I. Le programme

A. Principal créneau de développement visé par le programme

1. Les Philippines sont à l'épicentre de l'envolée des prix des produits alimentaires qui a donné lieu à une crise planétaire majeure en 2008. Autrefois autosuffisant en riz, le pays est le premier importateur de riz usiné au monde depuis 2007, devant le Nigéria, l'Indonésie et le Bangladesh. Les experts avancent que la demande philippine, conjuguée aux embargos imposés par les pays exportateurs, a contribué à la hausse des cours mondiaux du riz. Le gouvernement s'est fixé pour objectifs de revenir à l'autosuffisance et de contrôler la flambée des prix alimentaires en élaborant le plan d'autosuffisance en riz 2009-2013. Le programme d'accroissement rapide de la production alimentaire (RaFPEP) proposé devrait appuyer le plan d'autosuffisance en riz en se concentrant sur deux de ses aspects clés, à savoir la fourniture de semences de bonne qualité, d'une part, et la réhabilitation et le développement des systèmes d'irrigation, d'autre part.

B. Financement proposé

Modalités et conditions

2. Il est proposé que le FIDA accorde à la République des Philippines un prêt d'un montant de 10 685 000 DTS (équivalant approximativement à 15,90 millions d'USD), à des conditions intermédiaires, pour contribuer au financement du programme d'accroissement rapide de la production alimentaire. Le prêt aura une durée de 20 ans, y compris un différé d'amortissement de cinq ans, et sera assorti d'un taux d'intérêt équivalant à la moitié du taux d'intérêt annuel de référence déterminé chaque semestre par le Fonds.

Système d'allocation fondé sur la performance (SAFP) du FIDA

3. Le montant estimé du solde de l'allocation en faveur des Philippines au titre du cycle 2009-2009 du SAFP s'élève à 15,90 millions d'USD. Le projet de financement de la fourniture rapide de semences (RaSSFIP), d'un coût de 16,56 millions d'USD, sera mis en œuvre en 2009; il sera suivi par le projet d'amélioration de la riziculture irriguée (IRPEP), qui sera mené sur une période de six ans, de 2010 à 2015. Il est donc demandé au Conseil d'administration, dans le présent document, d'approuver un prêt d'un montant de 15,90 millions d'USD. Un don de 13,15 millions d'USD a été octroyé par la Commission des Communautés européennes (CE). Les crédits additionnels nécessaires à hauteur de 0,5 million d'USD seront mobilisés au titre du prochain cycle SAFP, qui couvrira la période 2010-2012, sous réserve de l'approbation du Conseil d'administration.

Corrélation avec les approches nationales sectorielles ou d'autres instruments de financement conjoints

4. Le programme représente la contribution du FIDA au plan d'autosuffisance en riz, qui doit être financé par le programme FIELDS (engrais, irrigation, éducation et formation des agriculteurs, prêts, sècheuses et autres équipements de transformation après la récolte et variétés hybrides de semences à haut rendement), d'un montant de 43 milliards de pesos philippins (PHP) (approximativement 1,0 milliard d'USD).

Endettement du pays et capacité d'absorption de l'État

5. En avril 2007, la dette extérieure totale s'établissait à 54,0 milliards d'USD, soit 40% du PIB, alors que ce rapport était de 73% en 2002. Le remboursement de la dette représentait 11% de la valeur des exportations en avril 2007, contre 17% en 2002.

Flux de fonds

6. Les fonds seront déposés sur un compte d'avance libellé en dollars des États-Unis, qui sera géré par le bureau de gestion du programme (BGP) sur la base des plans de travail et budgets annuels approuvés, ainsi que des plans d'achat connexes. Des comptes de programme, également gérés par le BGP, seront ouverts par le Ministère de l'agriculture en PHP afin de recevoir le produit du prêt provenant du compte d'avance. L'Autorité nationale de l'alimentation (ANA) et l'Administration nationale de l'irrigation (ANI) ouvriront chacune des comptes de programme respectivement pour le RaSSFIP (en 2009) et l'IRPEP (de 2010 à 2015) afin de recevoir le produit du prêt en PHP provenant du compte de programme du Ministère de l'agriculture, sur la base de leurs plans de travail et budgets annuels approuvés. Les fonds de contrepartie seront virés sur ces comptes de programme et de projet en monnaie locale.

Modalités de supervision

7. Le FIDA supervisera directement le programme. Durant la première année du programme (2009-2010), il y aura deux missions de supervision approfondies en ce qui concerne le RaSSFIP. Ensuite, une mission de supervision et une mission de suivi seront organisées chaque année pour l'IRPEP.

Déroptions aux conditions générales applicables au financement du développement agricole et aux politiques opérationnelles du FIDA

8. Les semences autogames de paddy certifiées seront choisies en fonction de leur qualité, et non de leur coût avantageux, car le prix en est fixé par le Ministère de l'agriculture. Toutes les passations de marché de l'IRPEP se dérouleront conformément aux directives du FIDA en la matière.

Gouvernance

9. Les mesures suivantes sont prévues pour l'amélioration de la gouvernance: i) un mémorandum d'accord détaillé sera négocié entre le Ministère de l'agriculture et l'ANA, puis approuvé par le FIDA; ii) la mise en œuvre des sous-programmes sera confiée aux unités régionales du Ministère de l'agriculture, de l'ANA et de l'ANI, et les fonctions de supervision seront déléguées aux équipes de coordination régionales; iii) un comité national de pilotage du programme sera créé pour orienter les politiques; iv) l'acquisition et la distribution des semences se feront dans la transparence; v) les passations de marché seront concurrentielles et transparentes; vi) des enquêtes d'impact et des examens participatifs seront entrepris de façon régulière; et vii) les comptes de programme feront l'objet d'un audit annuel.

C. Groupe cible et participation

Groupe cible

10. Le RaSSFIP ciblera les cultivateurs pauvres de paddy dans les régions 5, 6, 8 et 10, qui manqueraient autrement de semences autogames certifiées pour la saison sèche 2009. Afin de réduire au minimum les coûts de transaction, les semences seront acquises dans ces mêmes régions, et les agriculteurs des régions 2, 3 et 11 ne seront sollicités qu'en cas de déficit. L'IRPEP ciblera les associations d'irrigants travaillant sur un minimum de 5 000 hectares de systèmes d'irrigation communale (SIC) sélectionnés dans les provinces ciblées par le Plan d'autosuffisance en riz 2009-2013, y compris – mais pas uniquement – les régions 8 et 10, qui ont demandé une remise en état de leurs ouvrages et mobilisé des fonds de contrepartie.

Méthode de ciblage

11. L'approche de ciblage est conforme à la politique du FIDA en la matière. Les agriculteurs qui reçoivent des semences au titre du RaSSFIP sont sélectionnés sur la base de leur niveau de pauvreté, de leur vulnérabilité aux catastrophes naturelles et de la probabilité qu'ils souffrent d'une pénurie de semences pour la saison des pluies 2009. Les critères utilisés pour déterminer quels SIC devaient être couverts par l'IRPEP ont donné la priorité aux: i) associations d'irrigants les plus pauvres; ii) autorités locales et associations d'irrigants prêtes à fournir des plans de remise en état détaillés ainsi que des ressources de contrepartie; iii) SIC qui offrent des possibilités de consolidation des investissements précédents; et iv) provinces pilotes du plan d'autosuffisance en riz.

Participation

12. Les organisations de base des groupes cibles seront renforcées de manière à promouvoir leurs moyens de subsistance durables, leurs capacités de production et leur pouvoir de négociation. Les associations d'irrigants et les autorités locales cofinanceront les travaux de remise en état et de construction des SIC et des installations de traitement après la récolte, auxquels elles prendront une part active. Par la suite, elles seront chargées de leur exploitation et de leur entretien.

D. Objectifs de développement**Objectifs clés**

13. L'objectif principal du RaFPEP est de garantir la sécurité alimentaire durable des ménages de cultivateurs de paddy dans les provinces ciblées. Le RaSSFIP, lui, vise à accroître la production de paddy dans les provinces ciblées des régions 5, 6, 8 et 10, et dans d'autres provinces dans le cadre du Plan d'autosuffisance en riz 2009-2013, durant les campagnes agricoles 2009-2010. Quant à l'IRPEP, il a pour but d'améliorer la productivité et la production de paddy irrigué dans des SIC choisis dans les provinces ciblées par le Plan d'autosuffisance en riz.

Objectifs relatifs aux politiques et aux institutions

14. Le programme aidera le gouvernement à mettre en œuvre le plan d'autosuffisance en riz et à atteindre son objectif d'ici à 2013 (et non plus 2010). Le RaSSFIP est un programme de prêt d'urgence qui a pour vocation de contribuer au succès du plan. L'IRPEP appuie ce dernier en renforçant l'autonomie des associations d'irrigants afin qu'elles soient en mesure de gérer leurs SIC remis en état. Il consolidera également les réseaux nationaux d'information existants de manière à favoriser des liens étroits entre les cultivateurs de paddy et les marchés. L'approche de développement décentralisé du programme permettra une participation accrue des associations d'irrigants et des autorités locales dans les deux sous-programmes et renforcera les capacités des unités de terrain régionales de l'ANI, de l'ANA et du Ministère de l'agriculture. Le programme aura également pour effet de faciliter la concertation sur la politique des prix de l'ANA en ce qui concerne le paddy et le riz, la politique d'amortissement des SIC et la politique de subvention des intrants agricoles.

Cohérence avec les politiques et stratégies du FIDA

15. En améliorant la productivité de la culture de paddy dans les SIC, le programme appuie le mandat du FIDA qui consiste à réduire l'insécurité alimentaire des ruraux pauvres. Les efforts qu'il déploie pour distribuer des semences de paddy certifiées aux agriculteurs, améliorer les infrastructures d'irrigation des SIC, expérimenter de nouveaux systèmes de retenue des eaux à petite échelle avec l'aide de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et promouvoir des liens plus étroits entre les cultivateurs de paddy et les marchés sont autant d'initiatives à l'appui de l'objectif stratégique du FIDA qui est de favoriser un meilleur accès aux technologies agraires et aux marchés rémunérateurs. Par ailleurs, la stratégie du programme qui vise à remettre en état les SIC pour encourager une utilisation efficace de l'eau et de la terre sert l'objectif stratégique du FIDA d'une gestion durable des ressources naturelles, tel qu'énoncé dans le Cadre stratégique du FIDA 2007-2010.

E. Harmonisation et alignement

Alignement sur les priorités nationales

16. Le programme s'inscrit dans la veine agro-industrielle du plan de développement à moyen terme des Philippines, 2004-2010, qui a pour but d'augmenter la production en réduisant au minimum les pertes après la récolte et en améliorant la compétitivité commerciale. En outre, il soutient directement la politique d'amélioration de la sécurité alimentaire adoptée en vertu du plan d'autosuffisance en riz.

Harmonisation avec les partenaires du développement

17. Plusieurs donateurs aident le gouvernement à prendre des mesures pour faire face à la crise des prix des produits alimentaires outre le présent programme. La Banque mondiale prévoit d'apporter un appui budgétaire afin de préserver le filet de sécurité sociale. La FAO cofinancera le RaFPEP en fournissant une assistance technique et des intrants agricoles. De plus, à la réunion extraordinaire du Forum de développement des Philippines¹, qui s'est tenue le 20 août 2008, en présence du gouvernement et des partenaires de développement, les participants se sont déclarés solidaires des initiatives gouvernementales en vue de protéger les pauvres des effets de la hausse des prix alimentaires tout en conservant les acquis en matière de stabilité macroéconomique et d'assainissement budgétaire. Ils ont en particulier salué les efforts visant à accroître rapidement les revenus et la productivité des agriculteurs, notamment à la faveur de subventions spécifiques (par exemple pour les semences) et en se concentrant sur la remise en état des systèmes d'irrigation.

F. Composantes et catégories de dépenses

Principales composantes

18. Le programme se compose de deux sous-programmes distincts mais dépendants l'un de l'autre: le projet de financement de la fourniture rapide de semences (RaSSFIP) et le projet d'amélioration de la riziculture irriguée (IRPEP). Le RaSSFIP comprend deux composantes: i) l'acquisition et la distribution de 803 750 sacs (40 kg chacun) de semences autogames de paddy certifiées pour les campagnes agricoles 2009-2010; et ii) la gestion du programme. L'IRPEP comprend cinq composantes: i) le renforcement des associations d'irrigants; ii) la fourniture d'intrants de production et de services d'appui connexes; iii) la mise en place et l'entretien d'infrastructures rurales et d'irrigation; iv) l'expansion de la commercialisation et des activités après récolte; et v) la gestion du programme et la concertation sur l'action à mener.

Catégories de dépenses

19. Les catégories de dépenses sont au nombre de sept: i) travaux de génie civil (19,6% des coûts totaux); ii) équipement, matériaux et véhicules (0,7%); iii) formation et études (9,2%); iv) services de conseil (5,0%); v) intrants pour la production agricole (61,4%); vi) salaires et indemnités (3,2%); et vii) exploitation et entretien (0,9%).

G. Gestion et exécution: responsabilités et partenariats

Principaux partenaires d'exécution

20. La responsabilité générale du programme incombera au Ministère de l'agriculture et à ses organismes, ainsi qu'aux autorités locales. L'ANA mettra en œuvre le RaSSFIP en collaboration étroite avec le Bureau des industries agricoles, les unités de terrain régionales du Ministère de l'agriculture et les autorités locales. Pour l'IRPEP, un comité de pilotage national du programme sera créé pour orienter les politiques. Celui-ci sera présidé par le Ministre de l'agriculture, avec l'Administrateur de l'ANI pour vice-président, tandis que le secrétariat en sera assuré par le BGP. Les

¹ Parmi les participants figuraient les Ministres des finances, de l'agriculture, du budget et de la gestion et les Vice-Ministres de l'aide sociale, du commerce et de l'industrie et du développement économique, ainsi que des représentants de l'Allemagne, de l'Australie, de l'Autriche, de la Banque asiatique de développement, du Canada, de la Commission européenne, de l'Équipe de pays des Nations Unies (représentant également le FIDA), de l'Espagne, des États-Unis, du Fonds monétaire international, de la France, du Groupe de la Banque mondiale, du Japon, de la Nouvelle-Zélande et de la République de Corée.

membres comprendront des représentants de l'ANA, de l'Autorité nationale de développement économique, du Ministère des finances et du Ministère du budget et de la gestion. Le comité de pilotage se réunira chaque semestre. Les deux équipes de coordination régionales, dont les membres seront le directeur régional du Ministère de l'agriculture (à la présidence), le responsable régional de la gestion de l'irrigation de l'ANI (à la vice-présidence), le chef de région de l'ANA et un représentant élu de chaque autorité locale et association d'irrigants, se réuniront chaque trimestre.

Responsabilités en matière d'exécution

21. L'ANA se chargera de l'acquisition et de la distribution des semences au titre du RaSSFIP, en utilisant ses capacités logistiques nationales et ses entrepôts dans toutes les provinces. Le Bureau des industries agricoles aura la responsabilité de faire certifier les semences par des inspecteurs et coordinateurs déployés au sein des unités de terrain régionales du Ministère de l'agriculture. L'ANA achètera des semences préalablement certifiées et les transportera vers des points de déchargement plus proches des exploitations agricoles. Les unités de terrain régionales et les autorités locales travailleront de concert pour recenser les cultivateurs bénéficiaires. L'IRPEP sera géré par une équipe de mise en œuvre de projet relevant de l'ANI. Les plans de remise en état des SIC seront élaborés par l'ANI, alors que les travaux et les services connexes seront confiés à des entrepreneurs privés dans le cadre d'appels d'offres. Les entrepreneurs emploieront dans la mesure du possible de la main-d'œuvre locale pour effectuer les travaux sur le terrain.

Rôle de l'assistance technique

22. Une assistance technique sera fournie pour réaliser des manuels d'exploitation et de comptabilité, l'étude de référence, les enquêtes du système de gestion des résultats et de l'impact (SYGRI), les systèmes d'information de gestion et de suivi, ainsi que des manuels dans le cadre du renforcement des capacités des associations d'irrigants. Des technologies d'amélioration de la production seront également mises à disposition par l'assistance technique.

Situation des principaux accords d'exécution

23. Le programme sera supervisé par le FIDA. Un mémorandum d'accord entre l'ANA et le Ministère de l'agriculture au sujet du RaSSFIP a été préparé et sera signé avant la date d'entrée en vigueur du prêt. Durant la mise en œuvre de l'IRPEP, le BGP conclura des mémorandums d'accord tripartites pour la remise en état des SIC, spécifiant des dispositions de partage des coûts et des accords de partenariats avec les prestataires de services.

Principaux partenaires financiers et montants engagés

24. Le coût du programme s'élève à 42,24 millions d'USD sur sept ans. Il sera couvert par un prêt du FIDA de 15,90 millions d'USD (environ 37,6% du coût du programme); un don de la CE équivalant à 13,15 millions d'USD (31,1%); des ressources d'un montant de 0,5 million d'USD (1,2%) versées par un cofinanceur qui doit encore être déterminé; un don de la FAO au titre de l'assistance technique de 0,50 million d'USD (1,2%); une contribution gouvernementale de 9,82 millions d'USD (23,3%); des contributions des autorités locales de 1,97 million d'USD (4,7%); et une contribution en nature des bénéficiaires de 0,40 million d'USD (0,9%).

H. Avantages et justification économique et financière

Principales catégories d'avantages découlant du programme

25. L'avantage immédiat du RaSSFIP est d'accroître la fourniture de semences de paddy, ce qui entraînera une augmentation de la production estimée à 385 000 tonnes pour les campagnes agricoles 2009-2010 et pour les deux ou trois campagnes suivantes. Ainsi, quelque 1 116 319 ménages (soit environ 5,6 millions de personnes) profiteront des semences autogames certifiées. Ainsi, quelque 763 889 ménages (soit environ 3,8 millions de personnes) profiteront des semences autogames certifiées. L'IRPEP améliorera les infrastructures d'irrigation sur approximativement 4 664 hectares dans les provinces ciblées par le Plan d'autosuffisance en riz, au bénéfice de 6 477 agriculteurs (32 000 personnes) par campagne pendant environ 10 ans. Ses principaux avantages quantifiables prendront la forme de revenus agricoles accrus grâce à une hausse de la production et de produits de meilleure qualité justifiant des prix plus élevés. Le stock tampon de semences permettra également de réduire au minimum les risques à tous les niveaux.

Viabilité économique et financière

26. La valeur économique de la production supplémentaire de paddy (385 800 tonnes de paddy ou 243 054 tonnes de riz usiné), en conséquence de la distribution de semences autogames de paddy certifiées au titre du RaSSFIP, s'établit à 7 624,5 millions de PHP ou 165,75 millions d'USD. Cela représente une épargne de 165,75 millions d'USD au niveau des importations de riz. Le rendement du travail passera de 470 à 501 PHP par jour-homme par campagne avec la remise en état des SIC dans le cadre de l'IRPEP. Le taux de rentabilité économique du programme est estimé à 16% pour l'hypothèse de base. Des hausses de coûts de 10% et 20% ramèneraient respectivement le taux de rentabilité à 14% et 12%.

I. Gestion des savoirs, innovation et élargissement

Modalités de gestion des savoirs

27. Le programme est un hybride innovant qui regroupe une aide d'urgence et un projet de développement. Étant donné que les ressources du prêt du FIDA devront, après un déboursement rapide au profit du premier sous-programme, être renflouées pour mettre en œuvre le second sous-programme, il conviendra de faire preuve d'une grande transparence. À cette fin, le programme élaborera un système mutuellement acceptable de surveillance et de suivi axé sur les résultats afin de montrer que les ressources nécessaires pour l'IRPEP sont effectivement mobilisées comme convenu. Des efforts seront donc déployés pour: i) établir des systèmes intégrés de suivi et d'évaluation et de gestion des savoirs; ii) réaliser des études d'impact et de référence, documenter et diffuser les bonnes pratiques, animer des ateliers de gestion des savoirs et développer des sites web. En outre, l'IRPEP organisera chaque année des marchés de l'apprentissage et des connaissances.

Innovations en matière de développement

28. Le programme comporte plusieurs éléments innovants. Premièrement, il combine une réponse d'urgence, qui consiste à empêcher les crises en fournissant rapidement des semences afin de rehausser immédiatement la production de paddy, à une entreprise de remise en état de l'irrigation à moyen terme en vue d'une production alimentaire accrue et soutenue. Deuxièmement, le paquet financier permet que les fonds débloqués par le FIDA pour la phase d'urgence soient renfloués par le gouvernement et les autorités locales grâce à la loi de crédits générale annuelle et à d'autres processus budgétaires pertinents, puis réutilisés pour la seconde phase. Ainsi, le FIDA financera la phase d'urgence et servira de catalyseur au financement de la suite à y donner. Troisièmement, le programme appuie une initiative sectorielle du gouvernement et donne ainsi à ce dernier comme au FIDA la possibilité d'accélérer le traitement de manière exemplaire.

Approche d'élargissement

29. Le RaSSFIP démontrera l'efficacité des producteurs de semences lorsqu'il s'agit de fournir des variétés autogames certifiées. La CE a mis à disposition jusqu'à 10,0 millions d'EUR pour intensifier cette activité. L'expérience de l'IRPEP en ce qui concerne la remise en état des SIC, leur gestion par les associations d'irrigants et l'amélioration de la production qui en résulte sera consignée pour une application à plus grande échelle ultérieure. Le programme démontrera également l'intérêt de fournir de meilleurs équipements de traitement après la récolte afin d'accroître la compétitivité des cultivateurs de paddy sur les marchés.

J. Principaux risques

Principaux risques et mesures d'atténuation

30. Le programme est confronté à trois types de risques: i) les risques politiques, notamment la distorsion des prix des intrants et des produits agricoles, le caractère instable des subventions pour les intrants, la redéfinition des priorités de développement par les gouvernements futurs, et les chocs commerciaux externes; ii) les catastrophes naturelles, en particulier dans la région 8 où sévissent typhons, inondations et glissements de terrain; et iii) les risques budgétaires, car le financement de l'IRPEP sur six ans peut être compromis si le gouvernement ne débloque pas les fonds promis. Les mesures d'atténuation comprennent: i) une certaine souplesse du programme pour lui permettre de s'adapter; ii) la possibilité d'utiliser les ressources programmatiques pour effectuer des réparations d'urgence au niveau de l'infrastructure et renforcer les moyens de subsistance; et iii) l'incorporation d'un ensemble de recours appropriés, y compris l'accélération du remboursement du prêt au titre du RaSSFIP dans l'accord de prêt, afin d'encourager le gouvernement à respecter ses engagements dans le cadre de l'IRPEP.

Classification environnementale

31. Aucune évaluation environnementale n'a été réalisée pour le RaFPEP. Cependant, du fait qu'il ne concerne que les semences et la remise en état des systèmes d'irrigation, il est considéré comme relevant de la catégorie B, à savoir qu'il ne devrait pas avoir d'impact négatif notable sur l'environnement.

K. Durabilité

32. En tant qu'intervention d'urgence, le RaSSFIP n'a pas été conçu pour durer. Néanmoins, il permet aux bénéficiaires de regarnir leur stock de semences. L'approche de l'IRPEP consiste à renforcer et améliorer les vieux systèmes d'irrigation, la production de paddy et le savoir-faire en matière de transformation. Avec la demande accrue de riz, cela garantit la durabilité du programme. Par ailleurs, l'IRPEP créera un stock tampon national de semences qui devrait rendre moins nécessaires de nouvelles subventions pour les semences.

II. Instruments juridiques et autorité

33. Un accord de prêt entre la République des Philippines et le FIDA constitue l'instrument juridique aux termes duquel le prêt proposé sera consenti à l'emprunteur. Les garanties importantes incluses dans l'accord négocié sont jointes en annexe.
34. La République des Philippines est habilitée en vertu de ses lois à contracter un emprunt auprès du FIDA.
35. Je certifie que le prêt proposé est conforme aux dispositions de l'Accord portant création du FIDA.

III. Recommandation

36. Je recommande que le Conseil d'administration approuve le prêt proposé en adoptant la résolution suivante:

DÉCIDE: que le Fonds fera à la République des Philippines un prêt libellé en diverses monnaies d'un montant équivalant à dix millions six cent quatre-vingt-cinq mille droits de tirage spéciaux (10 685 000 DTS) venant à échéance le 15 octobre 2028 ou avant cette date. Ce prêt sera assorti d'un taux d'intérêt équivalant à la moitié du taux d'intérêt annuel de référence déterminé chaque année par le Fonds et sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

Le Président
Lennart Båge

Garanties importantes incluses dans l'accord de prêt

paraphé (les consultations et négociations se sont tenues entre décembre 2008 et août 2009)

(convenues le 13 décembre 2008 à Manille [Philippines])

Suivi

1. Le programme gère son propre système de suivi afin d'être en mesure d'évaluer la mise en œuvre dudit programme, y compris son impact socio-économique et environnemental. L'agent principal du programme veille à ce que les critères établis et requis par le FIDA en application et au titre de son Système de gestion des résultats et de l'impact (SYGRI), comme l'a communiqué le Fonds au Gouvernement de la République des Philippines (ci-après dénommé «le Gouvernement»), fassent partie intégrante du suivi du programme.

Mesures de lutte phytosanitaire

2. Afin d'encourager l'adoption de pratiques respectueuses de l'environnement, le Gouvernement veille à maintenir, dans le cadre du programme, des mesures de lutte phytosanitaire appropriées.

Préservation des ressources

3. Le Gouvernement prend toutes les mesures raisonnables pour assurer le respect des dispositions légales en vigueur afin de protéger les ressources naturelles dans la zone du programme. Il prend également toutes les mesures requises pour assurer la durabilité des objectifs du programme sans porter préjudice à l'environnement, en encourageant la participation locale à l'exécution du programme, facteur essentiel pour la durabilité écologique.

Assurance du personnel du programme

4. Le Gouvernement assure le personnel du programme contre les risques de maladie et d'accident conformément aux pratiques habituelles en vigueur dans la fonction publique nationale.

Fraude et corruption

5. Le Gouvernement porte dans les plus brefs délais à l'attention du FIDA toute allégation ou suspicion de fraude et/ou de corruption en rapport avec l'exécution du programme, dont il a connaissance ou qui lui a été signalée.

Suspension

6. a) Le FIDA peut suspendre, en tout ou en partie, le droit du Gouvernement de solliciter des retraits du compte de prêt et/ou de don si l'un des faits suivants se produit:
 - i) le coordonnateur national du programme a été relevé de ses fonctions sans motif et l'agent principal du programme ne l'a pas remplacé dans les trois (3) mois suivant cette mesure;
 - ii) le FIDA estime que les avantages matériels du projet ne profitent pas au groupe cible, ou qu'ils échoient à des personnes étrangères à ce groupe, et aucune mesure corrective n'a été prise par le Gouvernement dans les 180 jours;
 - iii) le FIDA a notifié au Gouvernement que des allégations crédibles de corruption ou de pratiques frauduleuses en relation avec le programme ont été portées à son attention, et le Gouvernement n'a pas procédé de façon satisfaisante, de l'avis du FIDA, à son devoir d'enquête en la matière; ou, à la suite de cette enquête et sur la base de ses conclusions ou d'autres informations, le FIDA, en consultation avec le Gouvernement, considère que ces pratiques ont effectivement eu lieu et

que le Gouvernement n'a pris aucune mesure appropriée en temps utile pour y remédier à la satisfaction du FIDA; et

- iv) les marchés n'ont pas été ou ne sont pas passés conformément à l'accord de financement.
- b) Le FIDA suspend, en tout ou en partie, le droit du Gouvernement de solliciter des retraits du compte de prêt et/ou de don si le ou les rapports d'audit n'a ou n'ont pas été rédigés de façon satisfaisante dans les douze (12) mois à compter de la date de clôture de l'exercice comptable.

Conditions préalables à l'entrée en vigueur

- 7. L'accord de financement entre en vigueur dès que sont remplies les conditions préalables ci-après:
 - a) le mémorandum d'accord, y compris les directives relatives à l'exécution figurant en annexe du présent document, agréé tant en la forme que sur le fond par le FIDA, a été dûment signé par le Département de l'agriculture et l'Autorité nationale de l'alimentation, conformément aux clauses de l'accord de financement;
 - b) le ou les compte(s) spéciaux A1 et A2 ont été dûment ouverts, conformément à l'accord de financement;
 - c) l'accord de financement a été dûment signé, et sa signature et son exécution par le Gouvernement ont été dûment autorisées et ratifiées par toutes les instances administratives et gouvernementales compétentes; et
 - d) le Gouvernement a remis au FIDA un avis juridique favorable, émis par le Ministre de la justice du Gouvernement, concernant les questions figurant dans l'accord de financement et agréé tant en la forme que sur le fond par le FIDA.

Conditions préalables aux décaissements

- 8. Aucun décaissement n'est effectué: a) au titre de l'IRPEP tant que les comptes spéciaux B1 et B2 n'ont pas été dûment ouverts conformément à l'accord de financement; b) au titre des dépenses entrant dans l'une quelconque des catégories (à l'exception de la catégorie II – Intrants pour la production agricole et de la catégorie VI – Exploitation et entretien) du tableau sur la répartition des fonds du prêt figurant dans l'accord de financement tant que les comptes de projet de l'IRPEP relatifs à l'Administration nationale de l'irrigation, à l'Autorité nationale de l'alimentation et au Département de l'agriculture n'ont pas été dûment ouverts, conformément à l'accord de financement.

Key reference documents

Country reference documents

- NEDA (2004) Medium-Term Philippine Development Plan 2004-2010;
- Rice Self Sufficiency Plan (2009-2013)
- NEDA (2003) Guiding Principles and NG-LGU Cost Sharing Policy in the Evaluation of Projects Involving Devolved Activities;
- NSCB (2005) Estimation of Local Poverty in the Philippines, NSCB;

IFAD reference documents

- Draft COSOP (2010-2015)
- 1999 COSOP for the Philippines.
- Administrative Procedures on Environmental Assessment

Logical framework

Narrative Summary	Verifiable Indicators	Means of Verifications	Assumptions / Risks
Goal			
Sustainable food security of paddy farming households in targeted provinces achieved.	By 2015, in Regions 8 and 10 (baseline 2006) -5% reduction of poverty incidence from 48.5% in Region 8 and 43.1% in Region 10 -25% reduction in prevalence of severely malnourished children -30% of households with improved assets ownership index	-Poverty Incidence and Threshold Survey of National Statistical Coordination Board (NSCB) -RIMS survey	
Purpose			
Increased production of paddy farmers in communal irrigation systems (CISs) and surrounding rain fed areas in targeted provinces.	By 2015, in target provinces in Regions 8 and 10 (baseline 2006) -50% decrease in number of households experiencing lean months -5% increase in real household income of paddy farmers -10% increase in regional paddy production	-RIMS survey data - Irrigators Association records -Household surveys -RFU data	-Extreme weather conditions will not prevail. -No major disruption in rice market.
Project/Component Outputs			
<p>RaSSFIP Secured supply of certified inbred paddy seeds for farmers in 2009.</p> <p>IRPEP <u>Component 1:</u> Improved capacity of irrigators' associations (IAs) to manage their organizations and communal irrigation systems (CIS).</p> <p><u>Component 2:</u> Increased production efficiency of communal irrigation systems (CIS).</p> <p><u>Component 3:</u> Improved buffer stocking of certified inbred seeds and provision of extension services to farmers in irrigated areas.</p> <p><u>Component 4:</u> Improved marketing efficiency of Irrigators Associations (IAs).</p> <p><u>Component 5:</u> Enacted favourable policies of DA , NIA and NFA for farmers in irrigated areas.</p>	<p>By 2010, in Regions 5,6,8 and 10 -550,000 hectares of paddy farms receive certified inbred seeds</p> <p>By 2015, in target provinces in Regions 8 and 10 -365 registered IAs increased collection of irrigation fees by 20%; -365 IAs have production, processing, & marketing plans; -365 registered IAs have at least 30% of women officers;</p> <p>-30% of -4,664 has. of rehabilitated CIS have double cropping; -4,664 has of rehabilitated CIS are fully cropped every season; -4,664 has of rehabilitated CIS increase their yields by 15%;</p> <p>-17,000 bags of buffer certified inbred seeds regularly maintained annually for 3 years (2010-2012) by NFA for regions 8 and 10; -365 registered IAs receive technical services from MAOs/CAOs/PAOs every cropping season;</p> <p>-255 registered IAs have market contracts; - 292 registered IAs have 40% increased in paddy volumes sold to market with correct moisture content;</p> <p>-NIA amortization policy is reviewed and rationalized; -Correct pricing signals provided by DA/NFA to paddy farmers;</p>	-Annual reports from LGUs and DA RFUs - Project documents -IA annual financial statements -IA annual reports to the general assembly -NIA annual report -NFA records in Regions 8 and 10 -FI records -NIA/DA/NFA memoranda/orders -Market news	-Supportive local government units (LGUs) to distribute seeds to intended farmer-beneficiaries. -Regional level markets are favourable to paddy farmers. -Minimum or no natural damages to irrigation structures. -No rapid change in DA and attached agencies and LGU priorities. -Adequate technical capacities from the LGU MAOs/CAOs/PAOs. -Safety nets on rice importation are in place and observed. -No rapid change in Government of the Philippines priorities and policies.

